

MOTION DE SOUTIEN DE LA CGT FAPT

Le 28 mars 2024, le secrétaire général de l'Union Départementale Nord, Jean-Paul DELESCAUT est convoqué devant le Tribunal Correctionnel de Lille.

Le 20 octobre 2023 à 6h du matin, les forces de l'ordre venaient arrêter et placer en garde à vue le secrétaire général de l'UD Nord, avec comme motif de convocation « incitation à la haine raciale » et « apologie du terrorisme ».

La communication de l'UD 59 incriminée avait le tort d'appeler à la Paix en Palestine, au rappel du droit international et à la contextualisation d'un conflit qui dure depuis 75 ans.

Alors que la Cour Internationale de Justice appelle à prévenir le risque de génocide à Gaza, que depuis le 19 février elle se penche également sur la question de la légalité du contrôle israélien depuis 1967 de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est annexés unilatéralement, en France ce sont les militants qui organisent la solidarité avec les palestiniens qui sont réprimés. :

La CGT FAPT : **CANTAL**

Apporte tout son soutien au Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord et exige l'abandon immédiat de toutes les poursuites judiciaires.

Fait à : **Aurillac**

Le : **14 mars 2024**

Signature :



**SYNDICAT CGT-FAPT
DU CANTAL**
BP 58 - 10, Rue Jean de Bonnefon
15017 AURILLAC Cedex

A retourner à : **coordination@cgt59.fr**